

APPEL A CANDIDATURE

« RESPONSABLE DU SERVICE D'EMPLOI DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE TETOUAN – ATDL »
- CONVENTION FAMSI, CUC ET ADL -

Dans le cadre du *“Programme de développement local et coopération intégrale du territoire au Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie”*, financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement (AACID) et porté par le FAMSI, en partenariat avec les Communes de Tétouan et Chefchaouen et les Associations ADL y ATDL, entre autres.

Date limite de réception de candidatures : **31 Décembre 2015**

Le dossier de candidature doit être composé du **CV détaillé et une lettre de motivation**

En ce qui concerne la soumission des candidatures, les personnes intéressées doivent adresser un mail aux adresses E-mails suivantes :

yghailan@gmail.com ; sergio@andaluciasolidaria.org ; eva.gallardo.ext@andaluciasolidaria.org ;

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur les adresses e-mails susmentionnées.

TERMES DE REFERENCE DU POSTE

Intitulé de la mission : Responsable du service d'emploi de l'Agence de Développement Local de Tétouan (ATDL)

Lieu d'affectation : Agence de Développement Local de Tétouan - ATDL
Commune de Tétouan (Région de Tanger Tétouan)

Durée de la mission : 1 an (Janvier - Décembre 2016)

1. CONTEXTE

Le “Programme de développement local et coopération intégrale du territoire au Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie”, est financé par l'AACID et porté par le FAMSI, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur du Maroc, les Communes de Tétouan et Chefchaouen et les Associations ADL et ATDL, entre autres.

L'objectif spécifique est de renforcer les capacités institutionnelles des autorités locales pour contribuer à la qualité des politiques publiques de développement local et d'améliorer la gouvernance, via la promotion des expériences d'implémentation des politiques publiques à partir des ressources endogènes des territoires et du travail en réseau véhiculé aux processus internationaux et à la coopération sud-sud, triangulaire et transfrontalière.

En Octobre 2011, s'est tenu à Séville le 1er Forum des Agences de Développement Economique Locale avec la participation de 47 pays, le soutien du Gouvernement régional de l'Andalousie, qui avait contribué financièrement à l'activité à travers du Service régional de l'emploi.

Parmi les principales conclusions du Forum, il a été mis en exergue le fait que le développement économique local doit faire partie des politiques publiques au niveau des programmes des gouvernements locaux et nationaux. La nécessité d'établir une stratégie de mise en réseau par le biais de la coopération décentralisée pour la promotion du DEL a été également souligné.

Ce rencontre avait comptait avec la participation des représentants du Maroc (DGCL, Conseil Régional de Tanger Tétouan et municipalités), Mauritanie (Direction Générale des Collectivités Locales, Programme Périclès et municipalités) et Sénégal (Municipalité de Dakar), entre autres, avec lesquels se sont tenues plusieurs réunions de travail où l'on a constaté l'intérêt partagé de promouvoir l'approche DEL dans leurs pays à travers des forums et des actions globales des villes.

Aussi au Maroc comme en Mauritanie et Sénégal les actions dans ce domaine ont été renforcées au cours des dernières années. Au Maroc, ce travail a été mené dans les régions du Nord en intégrant le travail au niveau national ; en Mauritanie sont les régions du Sud qui ont été accompagnées (Trarza et du Brakna, en intégrant également le travail à l'échelle nationale) et au Sénégal, avec qui les relations se sont intensifiées au cours des deux dernières années, à Saint-Louis et Louga.

Au Maroc, la formalisation de l'accord entre la Direction Générale des Collectivités Locales du Maroc (DGCL) et FAMSÍ permettra d'approfondir certaines questions telles que la coopération inter-régionale et le développement économique local.

Le Maroc a connu un important processus de décentralisation et de déconcentration administrative au cours de la dernière décennie qui lui conduit à l'adoption d'une Charte Communale en 2009 et, plus récemment, la Nouvelle Charte Communale de 2015, ainsi que l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution en 2011.

Ces textes accordent un pouvoir sans précédent aux Autorités locales et régionales, se trouvant aujourd'hui confrontées à l'élargissement de ses compétences et la disposition d'une normative très avancée, mais sans les moyens financiers suffisants pour accompagner cette démarche.

Ce processus de décentralisation et de déconcentration administrative a favorisé également un progrès dans la participation des citoyens et des acteurs de développement du territoire dans la chose publique. Certaines initiatives accompagnées pour la coopération décentralisée et préconisées par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) tels comme les Plans Communaux de Développement, ont compté avec la participation de la société civile qui s'est vue impliquée dans le développement de leurs communes. Dans ce

contexte, l'autorité responsable des autorités locales au Maroc, la DGCL et certains gouvernements locaux du pays, comme les Communes de Tétouan et Chefchaouen étudient la faisabilité de la création des ADEL comme un outil pour stimuler le développement local et accompagner la mise en place des plans développement communal d'un point de vue économique.

Dans le cadre de la convention FAMSI-DGCL et du soutien de la coopération transfrontalière - POCTEFEX avait été créé la première Agence de Développement Economique Local (ADEL) de Chefchaouen, nommée AMDC (Agence Municipale de Développement de Chefchaouen). Avec le soutien de la convention AACID 2011 on avait pu compter avec un support technique, de planification et financière pour cette première ADL, y compris, une formation initiale. Le soutien aux PCD avait aussi eu lieu dans le cadre de cette convention, de par son importance dans la définition de stratégies territoriales et urbaines.

La création des ADELs au Maroc permettra de respecter les particularités économiques de chaque territoire à travers la promotion et mise en valeur. L'approche DEL à travers les agences définira de nouveaux mécanismes de participation et établira comme axes transversaux le respect de l'environnement, l'inclusion des politiques de genre et la bonne gouvernance.

L'ADL de Tétouan, s'ajoute donc à cette démarche, avec l'idée de pouvoir profiter de l'expérience existante à Chefchaouen tout en l'adaptant aux spécificités de la commune de Tétouan.

2. DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DU TECHNICIEN

Le Responsable du service d'emploi de l'ATDL, devra assurer les responsabilités suivantes :

- Coordonner les actions de l'ATDL en matière de dynamisation de l'emploi dans les secteurs d'intervention de l'agence ;
- Assurer l'accueil et orientation des personnes en recherche d'emploi dans les secteurs d'intervention de l'agence ;
- Etablir les programmes d'orientation professionnelle spécifiques pour chaque secteur d'intervention de l'AMDC ;
- Veiller à l'identification de nouveaux niche d'emploi dans les secteurs d'intervention de l'ATDL ;
- Veiller à l'identification de formations adaptées aux besoins des personnes en recherche d'emploi, ainsi que pour le personnel des PYMES et coopératives ;

3. DESCRIPTION DES TACHES DU COORDINATEUR TECHNIQUE

En concertation avec le personnel du FAMSÍ au Maroc, la Commune de Tétouan et le Coordinateur technique de l'ATDL, le Responsable du service d'emploi, aura à assumer les tâches suivantes :

- Coordonner les actions de l'ATDL en matière de dynamisation de l'emploi dans les secteurs d'intervention de l'agence ;
- Assurer l'accueil et l'orientation à l'emploi, à travers de techniques d'accès à l'emploi et l'auto-emploi ;
- Veiller à l'application de la législation et des règlements spécifiques en matière de création d'emploi à travers les PIMES, coopératives et auto emploi ;
- Assurer l'identification des niches d'emploi et les ressources existantes dans les secteurs d'intervention de l'ATDL ;
- Accompagner les coopératives existantes et en cours de créations dans les secteurs d'intervention de l'ATDL, pour une meilleure performance ;
- Analyser des profils professionnels et prospection du secteur travail, notamment, au niveau des secteurs d'intervention de l'ATDL ;
- Etablir des Programmes pour l'insertion professionnelle en concertation avec les administrations de tutelle et secteur privé ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données des coopératives, PYMES et services d'emploi existantes au niveau de la Commune de Tétouan ;
- Assurer une concertation permanente avec les services d'emploi des différentes administrations (Chambre de commerce, ANAPEC, etc.) et les acteurs privés, pour l'identification des formations adaptées aux besoins des usagers de l'ATDL (personnes en recherche d'emploi, petits entrepreneurs, ou personnelle de PYMES et coopératives) ;
- Elaborer les rapports concernant le service d'insertion professionnelle et accompagnement aux PYMES et coopératives, y compris les statistiques ;

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences économiques et gestion, ou gestion et administration des entreprises, ou autres diplômes connexes Comme commerce ou Droit (Bac +4) ;
- Avoir au minimum 4 ans d'expérience dans l'accompagnement aux coopératives, PYMES et entrepreneurs ;
- Avoir une connaissance approfondie sur la dynamisation et création d'emploi ;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement local au Nord du Mar ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'arabe et le français ;
- Maîtriser l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint, internet et courrier électronique, etc.) ;
- Avoir une Connaissance de la zone d'intervention du projet et des acteurs concernés, notamment, des acteurs du secteur du développement économique local ;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports ;
- Avoir un permis de conduire ;

Le doit avoir les Compétences clés suivantes :

- Professionnalisme : capacité de gérer les besoins en communication de l'agence, gestion et suivi des dossiers liés à la création d'emploi ; Aptitudes à la résolution de conflits et négociation ; Grande capacité de communication et représentation institutionnelle face aux bénéficiaires des actions de l'agence ; Capacité de conduite et suivi de travail communautaire ; Esprit d'équipe ainsi que d'initiative et dynamisme ;

- Engagement pour le secteur de création d'emploi, et l'accompagnement aux coopératives, PYMES et entrepreneurs ;
- Planification et organisation : avoir des capacités d'organiser et d'exécuter le travail efficacement et dans les délais ;
- Communication : capacités d'écrire de manière concise et claire et capacités de communiquer oralement et en écriture ; Compétences sociales et personnelles pour la communication ;
- Travail d'équipe : bonnes capacité interpersonnelle ;

5. RECRUTEMENT – LOCALISATION

Le responsable du service d'emploi sera contracté pour la période allant du 15 Janvier au 31 Décembre 2016 ;

Par ailleurs, le Responsable du service d'emploi sera recruté par l'Association ATDL selon la normative marocaine régissant les contractations par des associations locales.

Le poste sera basé à l'Agence de Tétouan pour le Développement Local, appartenant à la Commune Urbaine de Tétouan.